

Objectif

Remplissez ce formulaire si l'une des situations suivantes s'applique à votre cas :

- Vous avez sélectionné l'une des réponses suivantes concernant votre statut de résidence lorsque vous avez présenté une demande au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) :
 - J'habite en Ontario ET mes parents et moi avons habité au Canada pendant moins de 12 mois de suite;
 - J'habite en Ontario ET aucun des énoncés précédents ne s'applique à moi.
- Vous avez choisi « J'ai toujours vécu en Ontario » et votre numéro d'assurance sociale commence par 1, 2, 3, 7 ou 9.

En raison de la réponse que vous avez choisie, veuillez fournir les détails de vos antécédents de résidence au Canada et ceux de votre (vos) parent(s) au cours des cinq dernières années. Des renseignements sur vos études postsecondaires à temps plein pendant cette période sont également requis.

Le ministère des Collèges et Universités (le Ministère) utilisera ces renseignements afin de déterminer si vous répondez aux critères de résidence en Ontario aux fins du RAFEO.

Comment remplir le formulaire

Le formulaire comprend 4 sections que vous devez remplir.

Si vous et votre (vos) parent(s) n'avez pas habité à la même adresse au cours des cinq dernières années, veuillez fournir les renseignements sur vos adresses et les adresses de votre (vos) parent(s), y compris les dates auxquelles ils y ont habité.

Vous et votre (vos) parent(s) devez signer le formulaire et les documents à l'appui.

Remise du formulaire

Téléversement en ligne :

Téléversez le formulaire dûment rempli en vous connectant au site Web du RAFEO et en allant à votre demande; utilisez ensuite le bouton « Imprimer ou téléverser les documents ».

Soumettre une copie en papier :

Si vous étudiez en Ontario :

Envoyez le formulaire dûment rempli et tous les documents à l'appui (le cas échéant) au bureau d'aide financière de votre école.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :

Envoyez le formulaire dûment rempli et tous les documents à l'appui (le cas échéant) à la Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Date limite

Si vous avez soumis une demande RAFEO pour études à temps plein, votre bureau d'aide financière ou le Ministère doivent recevoir le présent formulaire et les pièces jointes (le cas échéant) au plus tard 40 jours avant la fin de votre période d'études 2021-2022.

Si vous avez soumis une demande RAFEO pour programmes menant à une microcertification, le présent formulaire et les pièces jointes (le cas échéant) doivent être reçus au plus tard cinq jours après la fin de votre période d'études 2021-2022.

